

LISTE DES FOURNITURES SCOLAIRES 2025-26

1^{ère} année classe TEACCH

Merci d'identifier tous les autres articles.

Matériel à se procurer en magasin avant le 27 août 2025	
6	Crayons à mine HB taillés « type Staedler, Mirado; Papermate... » 
1	Gomme à effacer blanche. « type Staedler » 
2	Stylos (1 bleu, 1 rouge) 
1	boite de 24 crayons de couleur en bois 
2	Boîtes de 16 crayons-feutres «type Crayola » (pointe large) 
2	Bâtonnets de colle 40g (pas de colle liquide)
1	Paire de ciseaux à bouts ronds en métal 
2	Trousses à crayon en plastique 
1	Taille-crayons avec réservoir « type Staedler »  
7	« Duo-tangs » en plastique avec tiges en métal 1 rouge, 1 vert, 1 bleu, 1 orange, 1 noir et 1 jaune 
1	« Duo-tang » rouge pour anglais
1	Cahier d'écriture pour anglais
2	Paquets de 10 Pochettes en plastique perforées transparentes (1 paquet)
5	Crayons effaçables à sec noirs pointe fine
1	Vieille chemise, tablier ou sarrau manches longues pour les arts plastiques
1	Grand sac d'école solide et imperméable, sans roulettes (format minimum 30 cm, pouvant contenir la boîte lunche et l'agenda) Veuillez identifier celui-ci à l'intérieur

École Simone-Monet

3850, avenue Dupuis

Montréal (Québec) H3T 1E6

Téléphone : (514) 736 smonet@csm.qc.ca

	pour plus de sécurité pour votre enfant : nom, adresse, numéros de téléphone à la maison et urgence
1	Cartable à 3 anneaux 1 1/2 pouce
1	Paquet de 5 intercalaires en plastique à mettre dans le cartable
1	Sac contenant des vêtements de rechange (bas, petite culotte, pantalon, chandail) <i>Veillez à ce que chaque vêtement soit marqué du nom et prénom de votre enfant</i>

Matériel à se procurer à l'école		
Quantité	Description	Prix
1	Agenda	7,50
1	Cahier « Mini-pouf »	9,60 \$
1	Cahier de calligraphie script Chouette	8,20 \$
Vous pouvez effectuer le paiement des effets scolaires par internet. Une facture vous sera acheminée par courriel avec les indications pour le paiement. Veillez effectuer le paiement des effets scolaires de votre enfant pour le 27 août 2025		25,30 \$

Nous vous encourageons à récupérer les effets scolaires en bon état de l'année dernière s'ils sont sur cette liste.